

NATURE DES FRAIS	OÙ S'ADRESSER ?	MONTANT
1. TERRAIN		
- Prix d'achat du terrain H.T.	Propriétaire - Mairie - Notaire - Agence immobilière	
- Frais de négociation	- Lotisseur Agence immobilière - Notaire	
- Frais de notaire	Notaire	
- TVA (20%)	Notaire - Lotisseur	
- Frais de bornage (facultatif)	Géomètre	
- Accès aux réseaux (du domaine public à la limite de propriété, si le terrain n'est pas viabilisé)		
<ul style="list-style-type: none"> • Égout (eaux usées) ⁽¹⁾ • Réseau de distribution d'eau • Réseau électricité • Réseau gaz de ville ⁽²⁾ • Réseau téléphonique • Câble (si commune équipée) 	Mairie Mairie EDF ou régie locale GDF ou régie locale Fournisseur téléphonique Mairie	Dans un contrat de construction de maison individuelle, le coût est, soit compris dans le prix, soit chiffré dans la notice descriptive dans la partie « travaux réservés »
2. MAISON		
- Frais d'architecte conseil (éventuel)	Aménageur - Lotisseur	
- Coût de la construction	Constructeur - Architecte - Entrepreneur - Maître d'oeuvre	
- Accès aux réseaux (travaux sur le domaine privé entre la maison et la limite de propriété)		
<ul style="list-style-type: none"> • Égout (eaux usées) ⁽¹⁾ • Réseau de distribution d'eau • Réseau électricité • Réseau gaz de ville ⁽²⁾ • Réseau téléphonique • Câble (si commune équipée) 	Constructeur - Architecte - Entrepreneur - Maître d'oeuvre	Dans un contrat de construction de maison individuelle, le coût est, soit compris dans le prix, soit chiffré dans la notice descriptive dans la partie « travaux réservés ». Possibilité de les faire réaliser par le constructeur au prix convenu dans les 4 mois suivant la signature du CMI.
- Travaux annexes		
<ul style="list-style-type: none"> • Allées d'accès • Clôture • Aménagement du jardin 	Constructeur - Architecte - Entrepreneur - Maître d'oeuvre Voir le règlement du lotissement ou le POS (mairie) Constructeur - Architecte - Entrepreneur - Maître d'oeuvre	
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'ouverture des divers compteurs • Boîte aux lettres (agrée PTT) 	Services concernés La Poste	
3. FRAIS D'EMPRUNT		
- Frais de dossier	Etablissement prêteur	
- Frais de garantie (hypothèque, cautionnement...)	Notaire	
- Frais divers (intérêts intercalaires, intervention d'un expert...)	Etablissement prêteur	
- Coût des assurances du prêt (décès, invalidité, chômage)	Etablissement prêteur - compagnies d'assurances et agents généraux d'assurance	
4. AUTRES DÉPENSES		
- Participation pour l'assainissement collectif (PAC)	Mairie	
- Taxe d'aménagement	Mairie - Lotisseur Mairie - Conseil Départemental - Lotisseur	
- Assurance dommages-ouvrage	Compagnies d'assurance et agents généraux	
- Frais de provision association syndicale libre (ASL)	d'assurance - Constructeur Lotisseur	

(1) S'il n'existe pas de réseau d'égout prévoir un aménagement individuel et une étude de sol (mairie).

(2) S'il n'existe pas de réseau gaz naturel prévoir une citerne gaz (location ou achat), une cuve fuel (location ou achat)